

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

PENSÉE DU JOUR
Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.
LEON XIII.

UN Scandale effroyable

Où, un scandale effroyable, plein de menaces pour le Canada, a été donné ces jours derniers à Montréal.

Les autorités publiques ont toléré, sans aucune intervention, qu'une anarchiste déclarée, véritable furie déchainée, expulsée des États-Unis, la nommée Emma Goldman, Russe de naissance, vienne pénétrer publiquement au Temple du Travail, lieu de réunion des socialistes de cette ville, qu'on avait tendu de banderoles rouges pour la circonstance.

Elles ont laissé cette révolutionnaire tenir librement une assemblée en l'honneur de la guerre civile et sociale, de la révolution radicale et finalement du régime, désignant elle-même ouvertement S. M. le roi Édouard VII.

Voilà le fait brutal qui est arrivé sous les yeux des citoyens de Montréal, et sous l'action, sans doute, des loges et du socialisme.

Ce jour-là, l'anarchie a été prêchée au grand jour, en présence de centaines d'assistants, juifs en grande partie, russes, allemands, anglais, et même d'ouvriers canadiens-français! En présence d'un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles!

Ce jour-là on a pu, librement et publiquement, en plein Montréal, pousser les citoyens à la révolte contre toute loi, contre toute autorité, contre Dieu et l'Église, aussi bien que contre l'État et les chefs d'État, enfin contre la famille, contre la propriété, contre la société elle-même...

Ce jour-là il a été permis à une étrangère, obéissant à des appels mystérieux et à un mot d'ordre international—après le crime de Lisbonne, crime essentiellement maçonnique—de venir, au Canada, revendiquer la liberté du mal, proclamer l'insurrection contre les lois, menacer la sécurité publique, la vie même du Souverain!

Ce jour-là, une créature infernale, initiée du reste au secret fondamental de la maçonnerie, dont le but est la destruction de toutes les monarchies, de toute autorité constituée légalement et légitimement, a pu librement, sous l'œil des autorités publiques, gardiennes de l'ordre et de la paix, vociférer de sang-froid ses excitations sanguinaires aux crimes les plus épouvantables et, avec des complices, répandre, des écrits absolument anarchiques...

Ce jour-là, a été proclamée à Montréal, la liberté de la propagande populaire de l'anarchie, la liberté de la propagande du crime par la parole et par la presse, — propagande préalable à la propagande par l'action directe, c'est-à-dire par les attentats, par la bombe et par la guerre civile!

Ce jour-là, les autorités publiques, responsables devant Dieu et devant le peuple, ont laissé fouler aux pieds la loi suprême de la société, le droit des citoyens à la vie et à la paix!

Ce jour-là, les autorités publiques ont fait preuve d'une négligence, d'une incurie qui, si elle était volontaire, serait un grave indice de lâcheté, sous l'empire de la Terreur (rouge ou noire), et sous celui des sociétés secrètes, dont la nommée Emma Goldman est l'instrument inconcevable.

Où bien les autorités supérieures ignoraient l'existence de cette apôtre du crime public au Canada.

Et alors ce serait une preuve notoire d'incapacité qui les rendrait indignes de leurs fonctions et qui engagerait gravement leur responsabilité devant l'opinion publique, devant le peuple canadien tout entier.

Où bien les autorités publiques connaissaient l'arrivée de cette étrangère, au sein de ces Juifs russes, anarchistes avérés, qui jouissent à Montréal de l'hospitalité britannique, à peu près comme à Londres, où les repaires de l'anarchie cosmopolite sont garantis et protégés officiellement...

Et alors, le premier devoir et le premier droit des autorités en cause, étaient de

"coffrer" préventivement cette incendiaire, et de ne pas attendre qu'elle ait pu allumer publiquement le feu anarchique...

Où bien, les autorités en cause, connaissant l'arrivée au Canada de ladite Goldman et ses intentions criminelles, ont eu peur d'y toucher, sous l'empire de menaces mystérieuses et protectrices.

Et alors lesdites autorités auraient fait preuve d'une faiblesse qui compromettrait gravement la sécurité privée et publique en renonçant à l'exercice d'une mesure élémentaire de défense sociale, dont elles auraient à répondre non seulement devant le Canada, mais devant le Roi d'Angleterre, au nom duquel ces autorités sont investies des pouvoirs publics.

Car le Roi d'Angleterre personnellement — nous le répétons — a été ouvertement désigné aux régicides du monde par cette "folle furieuse", comme une victime à sacrifier pour le triomphe de l'anarchie au Canada!

Et qu'il tous les dépositaires de l'autorité publique, à tous les degrés depuis le Procureur général de la province et le Maire de Montréal jusqu'au dernier constable, ont dû prêter le serment d'allégeance et de fidélité à S. M. le Roi Édouard VII! Ils ont dû jurer de défendre son trône, sa personne, sa famille, ses prérogatives contre tout complot et tout attentat, et ces mêmes autorités ont laissé publiquement et librement une femme, appartenant à la conjuration cosmopolite et maçonnique en ourdir contre tous les rois et tous les chefs d'État, et désigner en particulier le Roi d'Angleterre à l'assassinat! Et cela au lendemain d'un régime maçonnique du Roi et de l'Héritier présomptif du Portugal, parents et amis d'Édouard VII!

Par le temps qui court, les autorités publiques n'ont pas le droit d'être aveugles, mal informées, négligentes, lâches ou faibles... Elles n'ont jamais ce droit du reste. Mais aujourd'hui pareille attitude est absolument intolérable.

Si les autorités responsables de l'ordre public avaient cru — maisement — devoir attendre que le crime de la propagande anarchique par la parole et par la presse, soit constaté, avant que de sévir préventivement ou répressivement, elles auraient commis un acte de haute imprudence et fait preuve d'une ineptie impardonnable.

"Une once de précaution vaut mieux qu'une livre de répression", dit le proverbe anglais, qui résume admirablement l'opinion de tous les gens sensés.

Il ne sert pas en effet à grand'chose d'arrêter le criminel, après qu'il a commis le crime qu'on pouvait empêcher en mettant son auteur préventivement hors d'état de le commettre.

Comme citoyens loyaux, comme fidèles sujets de S. M. Édouard VII, comme hommes d'ordre, comme honnêtes gens, autant que comme chrétiens, nous protestons donc hautement contre ce scandale effroyable.

A BAS L'ANARCHIE!
VIVE LE ROI!
UN MAGISTRAT.
Au nom de plusieurs citoyens.

Sages conseils

Léon XIII disait aux évêques d'Italie, le 15 octobre 1890 : "De même que c'est la tâche de la presse catholique de mettre à nu les perfides desseins des sectes, d'aider et de seconder l'action des pasteurs, de défendre et de promouvoir les œuvres catholiques, ainsi c'est le devoir des fidèles de soutenir la bonne presse, soit en refusant ou retirant toute faveur à la mauvaise, soit en concourant directement, chacun dans la mesure de ses moyens, à la faire vivre et prospérer".

Il disait encore aux mêmes : "Quant à tous ceux qui, vraiment et de tout cœur, veulent voir fleurir la religion et la société, défendues par le talent et par la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse et du génie, chacun proportionnant ses largesses à sa fortune".

Voilà deux précieuses citations que nous avons déjà publiées mais que nous croyons devoir rappeler à la mémoire de nos fidèles lecteurs sans insister davantage sur les sages conseils de l'illustre prédécesseur de Pie X.

Les Politiciens et les Juifs

M. BORDEN

Le 6 février dernier, à Montréal, l'hon. F. R.-L. Borden, chef du parti conservateur, a cru devoir, conformément à ce qui avait été annoncé avec fracas, inaugurer solennellement les officiers du club juif Disraéli, en y prononçant une allocution dont le *Star* a rendu compte le 7 février.

Nous avons déjà dit que la présence de M. Borden à cette manifestation politique de l'élément hébraïque et maçonnique pouvait avoir pour raison des calculs de parti et aussi d'autres calculs plus mystérieux.

Nous ne nous occuperons donc pas du discours de M. Borden, que le *Star* affirme avoir été patriotique.

Laissons les Juifs qui sont des sages-patrie par excellence, et cela depuis la ruine de Jérusalem par Titus, laissons-les savourer la rhétorique patriotique de l'orateur enjuivé.

Mais nous aimons à signaler l'absence, à cette solennité judaïco-conservatrice et politico-maçonnique, de MM. Monk et Bergeron, membres aussi de la chambre d'Ottawa et du parti conservateur.

Leur assistance avait pourtant été trompée *ubi et orbi*, par les "Fils de l'Alliance".

MM. Monk et Bergeron ont droit à nos félicitations sincères. Ils ont compris que leur place n'était pas au club Disraéli. Ils n'ont pas voulu, à l'encontre de M. Langlois, se désolidariser aux yeux du peuple canadien-français.

Le *Star* en constatant leur absence insinue qu'ils n'ont pu quitter Ottawa à cause d'un vote important.

Espérons que ce motif n'a pas été le seul...

Si nous ne disons rien de l'allocution de M. Borden, par contre nous croyons utile de reproduire, pour la gouverne des Canadiens français, les noms des officiers du club Disraéli.

On peut affirmer que chacun d'eux pourrait être précédé du surnom célèbre F. :

Président : Manuel Levitt (lisez : Emmanuel Levi);
Président honoraire : M. Abraham Blumenthal (en allemand *montagne fleurie*, nom fabriqué au XVIIIe siècle), fondateur du club;
1er Vice-président : M. H. Bloomfield (en anglais *champ de fleurs*);
2e Vice-président : M. D. Eisner (nom allemand);
Secrétaire : M. H. Rose;
Trésorier : M. Wener;
Sergent d'armes (sic) : M. H. Kronenberg (en allemand, *montagne de la couronne*).

Notons que le président a déclaré qu'il était un "homme de combat", a *fighting man*. — Est-ce à la façon du Bund juif de Russie, ou du F. Nathan, de Rome ?

Il a prophétisé aussi que M. Borden serait l'an prochain premier ministre du Canada.

Est-ce qu'un pacte aurait été conclu, au point de vue politique, entre les "Bnai-Berith" et les "Fils de la Veuve" ?

Qui vivra verra...

Remarquons enfin que M. C.-E. Gault, député de Saint-Antoine et président du club des jeunes conservateurs de Montréal, a aussi pris la parole pour "féliciter le club juif sur le nombre de ses membres et la haute qualité (!) des assistants".

L'inauguration du club Disraéli fait pendant à la réunion du club Laurier, où MM. Weir et Langlois ont laissé couler leurs flots d'éloquence... juive et où le député de Saint-Louis a travaillé pour sa réélection.

M. Langlois sent l'électeur canadien-français, tout libéral qu'il puisse être ou paraitre, disposé à lâcher l'aspirant "ministre de l'instruction publique".

Il est naturel dès lors qu'il cherche à s'appuyer sur l'élément juif qui de son côté, n'a rien à refuser aux amis de l'Émancipation et de la Ligue de l'Enseignement... maçonnique.

Le *Star* nous dit que l'ancien directeur du *Clairon* (mort), l'ancien rédacteur de l'*Echo des Deux-Montagnes* (mort), l'ancien directeur de la *Liberté* (morte), enfin le présent directeur du *Canada* qui n'est pas encore mort, grâce peut-être au puissant patronage de Sir W. Laurier et de la caisse fédérale, a insisté "sur l'importance de l'éducation comme base de tout progrès".

Ce n'est pas du nouveau.

On sait que c'est là le *dada favori* du nourrisson de l'Émancipation. C'était aussi le *dada* du F. Jean Macé, tondateur de la Ligue de l'Enseignement dont nous pouvons apprécier aujourd'hui, les résultats sur les rives de la Seine. Car c'est elle qui a le plus contribué à imposer à la France le régime obligatoire de l'école publique qui la déchristianise et la maçonnise, sous prétexte de neutralité !

Il est tout naturel que le fondateur de la Ligue de l'Enseignement de Montréal ait enfourché la rossinante du F. Macé, pour jouer si volontiers le rôle de Don Quichotte de l'éducation publique, au Canada.

Mais cette rossinante ne portera pas bonheur au vaillant chevalier émancipé.

Où bien, les électeurs canadiens-français de Saint-Louis sont murs pour les fers de la juiverie.

Une réponse à M. Langlois

"Vous le savez, l'intolérance sévit parmi nous"

Qu'entendez-vous, ici, par intolérance, M. Langlois ?

Est-ce le fait, pour les catholiques, de repousser vos insinuations perfides ; de rétorquer à vos dénigrement ; de réagir contre votre campagne antipatriotique ; de combattre vos principes faux, délétères et maléfaisants ; de repousser de la main et du pied vos projets néfastes de réforme scolaire ; de mettre à jour vos menées hypocrites ; de ne pas vous croire quand vous venez vous poser en pédagogue et vous réclamer comme ayant plus d'esprit, de lumière et de zèle que nos évêques et certains éminents laïques qui sont à la tête de l'instruction publique dans notre province ; d'être incrédules, quand vous venez nous prêcher l'uniformité de livres, sous prétexte de ménager les sous des contribuables, pendant que vous engagez ces contribuables à les dépenser au théâtre ou ailleurs ; de vous trouver ignorant et impertinent, lorsque vous avez le cynisme de placer notre province au dernier rang sous le rapport de l'instruction et du vrai progrès ; de nous traiter d'arriérés, vous Canadien français, parce que notre cœur est encore assez grand et assez noble pour ne pas plier devant le veau d'or au détriment de nos âmes et des grands principes chrétiens !

Restez dans votre sphère, monsieur Godefroy ; vaquez tranquillement à vos petites occupations ; dirigez dans un meilleur esprit la feuille que le gouvernement vous a confiée ; prenez tout le temps nécessaire pour peser vos paroles et vos écrits ; ne cherchez pas à vous donner un rôle au-dessus de votre intelligence et de vos talents ; n'imitez pas la grenouille de peur de crever !

Allez donc, pauvre pigmée, pédant réformateur, mesurer votre science à celle de nos évêques et de notre clergé ! Essayez donc de vous rendre à leur ceinture en fait de dévouement, de désintéressement, de vrai et solide patriotisme !

D'ailleurs, est-ce de vous que nous devons prendre des leçons de civisme, vous transfuge, "ami" et "frère" de Juifs, lècheur de bottes juives !

Non, non, nous ne sommes pas intolérants ; nous défendons tout simplement nos droits ; nous laissons au contraire les protestants parfaitement libres de régler leurs affaires comme ils l'entendent, quoique nous ayons la majorité... A leur égard, vous le savez, M. Langlois, aussi bien que nous, nous avons été d'une générosité, d'une tolérance peut-être unique dans l'histoire des peuples.

"J'en ai été victime" (de l'intolérance des catholiques).

Une grande figure sacerdotale

Une vénérable et sainte carrière vient de se terminer au séminaire Sainte-Marie de Baltimore. M. l'abbé Dissez, S. S., D. D., après cinquante années de professorat dans cette antique et célèbre institution, vient de descendre dans la tombe. Son nom, inconnu du grand public, est à jamais gravé dans le cœur et le souvenir des générations sacerdotales, qui, depuis un demi-siècle, se sont succédé à Baltimore. Ses élèves sont répandus dans presque tous les diocèses de l'Union américaine.

Le vénéral défunt était français. Né dans le diocèse de Rodez, le 13 juillet 1828, Paul-François Dissez, après avoir étudié dans diverses institutions de sa ville natale, entra au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Ordonné prêtre le 21 mai 1853, il se fit aussitôt disciple de M. Olier. Son année de solitude accomplie, il fut envoyé au séminaire de Lyon, pour y occuper la chaire de théologie dogmatique.

Après trois années d'un brillant et solide enseignement, ses supérieurs jetèrent les yeux sur lui pour l'œuvre de leur société en Amérique. Le jeune professeur acquiesça immédiatement à ce désir, et quitta la France sans même revoir sa famille, sentant que la séparation serait trop pénible de part et d'autre. Il arriva à Baltimore le 8 octobre 1857, et l'automne dernier, lors de la célébration de ce cinquantenaire, il déclara qu'il n'avait jamais regretté un instant le pas fait alors, et que Dieu avait rempli de joies et de consolations cette longue période de sa vie.

A son arrivée, M. l'abbé Dissez fut nommé professeur de philosophie. Son Eminence le cardinal Gibbons fut l'un de ses premiers élèves. "Je me rappelle fort bien, disait Son Eminence, le 8 octobre dernier, le jour où le docteur Dissez nous arriva. Peu après, nous avions une discussion sur les diverses formes de gouvernement. Naturellement, nous, Américains, nous tenions pour les institutions démocratiques, tandis que le docteur Dissez était en faveur de la stabilité des gouvernements."

Bientôt promu à la chaire de théologie morale, il l'occupa jusqu'à ces dernières années, où l'âge et de cruelles infirmités l'obligèrent à la résigner. Pendant sa laborieuse carrière, M. l'abbé Dissez fut le conseiller et le guide des plus hauts dignitaires ecclésiastiques. Il était le confesseur du cardinal, qui, chaque semaine, allait comme un simple mortel se confesser à sa chambre.

Mgr Keane, premier recteur de l'Université catholique de Washington et aujourd'hui archevêque de Dubuque, lors des notes d'or sacerdotales du vénéral vétérinaire du sanctuaire, il y a trois ans, lui rendait, au cours du sermon de circonstance, le beau témoignage suivant :

"Je l'ai trouvé si Américain, dans le meilleur sens du mot, que, pendant toutes mes vicissitudes de trente-sept années comme missionnaire et évêque américain, j'ai été heureux de l'avoir pour directeur."

M. l'abbé Dissez savait, à l'exemple de saint Paul, se faire tout à tous. Le sentiment, que nous venons de rappeler, dit jusqu'à quel point il y réussissait.

Il n'avait pas pour cela perdu l'amour et le culte de la terre natale. Son cœur était trop noble et son âme trop bien trempée pour oublier sa chère France. Il parlait le français avec une joie visible, et ses dernières prières furent prononcées dans la même langue que ses premières. Tant il est vrai que la langue maternelle, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, est et reste toujours la langue du cœur.

Le nom de M. l'abbé Dissez restera comme un nouveau trophée dans la part glorieuse que l'immortelle race française a fournie et continue à fournir au développement de l'Église américaine.

Il y aurait toute une épopée à écrire pour retracer dignement l'apostolat français et canadien aux États-Unis. Espérons qu'au moins un historien compétent nous donnera bientôt l'histoire de ce que nous appellerons l'Église franco-américaine.

Un membre de l'A. C. J. F. A.

On célébrera bientôt, à Baltimore, le soixantième anniversaire de la fondation du collège Saint-Joseph.

A PROPOS DE NOS CANADIENS ENJUVÉS

Quoi qu'en disent l'hon. Weir et M. Langlois, au sujet du compte-rendu de la réunion juive du 10 février, au club Laurier, publié par le *Nationaliste*, nous affirmons l'exactitude de celui que nous avons donné dans la *Croix* du 15 du courant. Ces messieurs, avec toute leur audace, n'ont osé infirmer aucune des parties du nôtre. Car, ils savent parfaitement bien qu'il aurait été inutile de l'essayer. Nous avons encore dans nos carnets des notes pour les confondre de nouveau. D'ailleurs, M. Lemieux, qui est l'auteur de celui du *Nationaliste*, nous a solennellement affirmé, à notre oreille, cette semaine, qu'il avait rapporté fidèlement les paroles des deux inculpés. Et il a, à cet effet, donné une déclaration que plusieurs journaux ont déjà publiée et dont nous pouvons assurer la véracité.

Les catholiques de Grande-Bretagne et surtout d'Irlande attendent avec impatience la prochaine béatification du vénéral Olivier Plunkett, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, mis à mort en haine de la foi, à Tyburn (Londres), en 1681.

**Mgr McEvay et
Les Chevaliers de Colomb**

S. G. Mgr McEvay, évêque de London, Ontario, a refusé l'accès de son diocèse aux Chevaliers de Colomb jusqu'à ce qu'ils aient modifié leur règle réusant à leurs réunions et à leurs initiations la présence des pasteurs qui ne sont pas membres de l'ordre.

Nouvel exemple, pris sur le vif, de l'exclusivisme irlandais, exclusivisme allant jusqu'à l'ostracisme du pasteur au sein du troupeau. Doux apôtres, faites-nous entendre de nouvelles jérémiades sur le fanatisme canadien-français !

Mais revenons à nos moutons ontariens. Il y a déjà quelques mois certains "gentlemen" catholiques de Stratford, Ont., désirant établir un conseil de Chevaliers, allèrent consulter M. le doyen McGee. Ce dernier écrivit à Mgr l'Evêque de London. Voici un fragment de la réponse épiscopale :

" Bien qu'il existe déjà beaucoup de sociétés catholiques à Stratford, je suis néanmoins disposé à donner une considération favorable à la requête pourvu que les membres puissent et veulent se conformer aux règlements diocésains concernant les sociétés catholiques.

" Comme vous le savez, l'un de ces règlements importants exige que le pasteur soit tenu responsable de la conduite de chaque société placée sous sa juridiction. D'où il suit que le pasteur doit avoir le droit d'assister à toutes les réunions, qu'il soit membre ou non de quelque société particulière, et là où il existe deux paroisses, comme à Stratford, l'évêque désigne le prêtre responsable.

" En vertu des constitutions et du rituel présents des Chevaliers de Colomb, soit par inadvertance ou avec dessein, il semble que le pasteur est exclu des réunions à moins qu'il ne devienne d'abord membre de l'ordre. Or comme ceci est contraire aux règles et coutumes de ce diocèse, je suis obligé de refuser mon approbation jusqu'à ce que le droit des pasteurs soit reconnu."

Chevaliers de Colomb canadiens-français et franco-américains, édifiez-vous, instruisez-vous !

ANDRÉ CHAUVEAU.

**La franc-maçonnerie italienne
ET
LE SOCIALISME**

Le travail de fermentation qui se manifestait au sein de la maçonnerie italienne depuis quelques années vient d'aboutir à un résultat positif. Entre la franc-maçonnerie et le socialisme un rapprochement dont les conséquences peuvent être considérables est en train de se produire. La "Stampa", de Turin, constate ce fait dans un intéressant article.

Privée par la prise de Rome des raisons d'être qui avaient déterminé sa fondation et son développement, la franc-maçonnerie italienne languissait lorsque les membres de cette Association appartenant aux partis avancés résolurent de la confisquer à leur profit.

Il s'ensuivit des schismes assez nombreux, à la suite desquels s'opposa nettement au Grand-Orient romain un Grand-Orient milanais aux tendances avancées. Les loges adhérent au Grand-Orient milanais exigeaient de leurs adeptes un serment anticlérical et le serment de lutter pour une politique avancée. Certaines loges allaient jusqu'à exiger un serment antimilitariste et antimonarchiste.

Emus par la force de ce mouvement schismatique, les chefs du Grand-Orient romain vinrent à résipiscence. Le Grand-Orient romain réussit à ramener à lui les dissidents, mais ceux-ci remportaient en fait la victoire. Les tendances avancées qu'ils représentaient triomphèrent de plus en plus au sein de la maçonnerie italienne. Jusqu'à présent, toutefois, tout se bornait à un accord verbal.

Un document positif vient de paraître, qui reconnaît et consacre le succès de la "nouvelle maçonnerie". La "Stampa" ayant réussi à se procurer ce document d'une exception-

nelle importance, le publie tout au long dans son numéro du 11 février courant. Nous ne saurions le traduire in extenso. En voici, du moins le passage le plus significatif :

" La réunion de toutes les forces populaires dans un programme commun franchement démocratique et anticlérical, sous les auspices de la maçonnerie, peut être considéré dans notre pays comme un fait accompli. Il est bien loin, désormais, le jour où d'injustes défiances, ou des soupçons non fondés tenaient éloigné de la maçonnerie italienne ce parti qui reflète le plus directement les aspirations et les intérêts des classes prolétariennes.

" De même que la maçonnerie s'honore de compter parmi ses membres beaucoup de représentants distingués du parti socialiste, de même ce parti s'honore d'être avec les autres partis démocratiques et anticléricaux allié à la maçonnerie dans les batailles où elle lutte en faveur du progrès civil et de la justice sociale."

Le document en question contient un peu plus loin un paragraphe où il est affirmé que " la maçonnerie n'est pas et ne sera jamais un parti politique ", mais il y aurait de la naïveté à prendre cette déclaration au sérieux. Il s'agit en réalité d'une alliance politique conclue en vue des luttes politiques prochaines.

Jusqu'en ces dernières années, l'activité des loges maçonniques s'était, en Italie, principalement manifestée par une guerre acharnée livrée à l'Eglise catholique et au Pape qui en est la suprême autorité.

Mais depuis la prise de Rome et la spoliation des ordres religieux, l'anticléricalisme est devenu un cadre trop étroit pour suffire aux ambitions de la secte. Les éléments révolutionnaires qui ont pris part à l'œuvre de destruction accomplie sur ce terrain, prétendent poursuivre leur campagne et la porter aussi sur le terrain politique et social.

Et comme ils sont particulièrement remuants et actifs, leur prépondérance s'accroît de jour en jour au détriment de la fraction plus exclusivement anticléricale. C'est ainsi que la franc-maçonnerie italienne, dans son ensemble, n'est plus seulement anticatholique mais est devenue nettement républicaine et socialiste. Voilà ce que la Maison de Savoie aura gagné à s'appuyer sur les loges pour satisfaire sa coupable ambition !

Voilà aussi comment les libéraux capitalistes se trouvent maintenant aux prises avec les complices qui les ont aidés naguère à dépecer et à piller le patrimoine ecclésiastique !..... Assistons-nous bientôt à une nouvelle application de cette loi mystérieuse du talion, si souvent confirmée par l'histoire et que toutes les ressources, toutes les habiletés de la politique ne parviennent pas à suspendre et à abroger ?

Ce n'est pas seulement en Italie que le vieux libéralisme antireligieux et la franc-maçonnerie qui en est l'organisation militante, se voient débordés et supplantés par les recrues radicales et socialistes dont on avait, avec trop d'optimisme, escompté la discipline et la subordination. Dans tous les pays du monde, y inclus le Canada, où existe la franc-maçonnerie, se manifestent les mêmes symptômes et les questions sociales viennent se superposer aux questions religieuses.

Le tsar en danger

Une nuit, il y a six mois de cela, parait-il, l'officier de cosques, qui montait la garde devant la porte de la chambre où reposait l'empereur, appela la garde. Elle accourut. Pâle, chancelant, celui qui avait appelé, les yeux hagards, regarda venir la troupe. Ses dents claquaient ; il murmura : " Arrêtez-moi ! " On l'emmena. Après que son émotion fut calmée, voici ce qu'il raconta :

Affilié à une bande révolutionnaire, il avait été désigné pour tuer, cette nuit-là même, son empereur. Au moment d'entrer dans la chambre, il avait faibli. Il savait qu'il avait à choisir entre sa vie et celle de son maître ! Il fallait tuer ou être tué. Vaincu par l'épouvante, il avait appelé. Il aimait mieux tout avouer, et qu'on fit de lui ce qu'on voudrait.

— Comprenez-vous, disait un haut personnage russe qui racontait cette histoire, le tsar est à la merci de l'homme qui " osera " entrer !

Erreurs en pédagogie

Cette importante étude, due à la plume d'un nouveau collaborateur de la Croix, ne manquera pas, sans doute, d'intéresser nos lecteurs, et, en particulier, M. le recorder Dupuis :

La pédagogie nouvelle doit donner des générations nouvelles, fortes par le caractère, par l'intelligence, par les mœurs ; mais les aveux se multiplient très précis et très inquiétants en déception. Un pédagogue éminent, ancien directeur d'école primaire, constate la progression de la criminalité enfantine et juvénile. La crise morale doit réveiller l'attention de tout honnête citoyen. Un autre pédagogue non moins distingué exprime un sentiment d'effroi sur l'état d'âme de la jeunesse contemporaine. Le nombre des jeunes gredins augmente tous les jours. On se tue mutuellement aujourd'hui plus qu'hier ; on se vole et on se viole les uns les autres avec une fureur croissante. Les maisons de correction sont encombrées de garçons et de filles précocement dépravés. La précocité est une marque caractéristique, un trait douloureux de notre temps.

Les actes des jeunes coupables se caractérisent par une exagération de férocité, une recherche de lubricité, une forfanterie de vice qui ne se rencontrent pas au même degré à un âge plus avancé.

Interrogez les prisons des jeunes détenus. Les maux que souffre le Canada ne font qu'empirer, et la virilité des intelligences s'affaiblit chaque jour. La jeunesse que je vois autour de moi est beaucoup plus précocement corrompue que celle d'il y a vingt ou trente ans, et elle reste beaucoup plus gamine, faible, enfantine. Sa désolante faiblesse doit effrayer quiconque est encore susceptible d'impressions.

Nous voici en face d'une jeunesse sur qui glisse l'enseignement, dont l'intelligence et le cœur dépourvus d'énergie pour le bien, ne répondent plus à la valeur intellectuelle des maîtres. Plus que jamais l'écho des paroles méprisantes, le reflet des spectacles démoralisants, le contre-coup des lectures malsaines, la contagion des plaisirs défendus, atteint cette jeunesse passionnée pour le jeu et les amusements.

Sous prétexte que nos ancêtres ne savaient pas élever leurs enfants et se montraient trop sévères à leur égard, on a inventé une discipline moderne qui consiste à dire : LAISSEZ FAIRE, LAISSEZ PASSER.

On rêve aux étoiles et on trébuche sur des ordures. Un virus de septicisme religieux et moral s'insinue dans les couches profondes de notre peuple ; où suce-t-il ce lait empoisonné ? Ce virus pénétre dans le cœur de l'enfant ou de l'adolescent au logis paternel, dans les conversations de ces cartes pornographiques qu'on laisse circuler : feuilles corruptrices, parées des plus perfides attraites de l'image illustrée, dont la clientèle s'accroît. Les gens d'école en sont consternés.

ON ATTEND UNE REACTION

C'est de la discipline dans nos écoles qu'il s'agit ; question bien aiguë pour l'époque de décadence où nous vivons ; c'est une question de vie ou de mort pour les écoles de notre pays. Quelques français d'outre-mer, qui sont morts moralement ou qui se meurent par l'absence de discipline chez eux, apportent parmi nous la corruption de leur esprit révolutionnaire, et hâtent ainsi le progrès de la démoralisation au sein de la jeune génération.

À la discipline trop sévère d'il y a vingt-cinq ans, on a substitué une ombre de discipline. Il serait temps de revenir à une conception plus nette des nécessités du métier. Je suis convaincu qu'un trop grand relâchement de la discipline a pour effet d'abaisser le niveau général des études ; je la voudrais moins conciliante et plus ferme.

Il est nécessaire de relever et de restaurer la discipline, étrangement compromise par des réformes beaucoup trop optimistes et par un abus de sentimentalité chimérique, ridicule.

unanimement à déplorer l'utopie des théoriciens qui continuent à faire de belles phrases sur la discipline soi-disant paternelle. O doctrines dépourvues de bon sens et funestes dans l'application ! ! !

CONFESSION D'UN INSTITUTEUR

On a fait trop vite, on a voulu trancher de l'absolu, tailler à la hâte dans une matière où l'expérience est particulièrement bonne conseillère, où le sentiment professoral et public n'est pas un vain mot. La condition de l'instituteur a été aggravée ; d'un côté, on exige de lui insensiblement plus de travail ; de l'autre, on restreint ses moyens d'action et de coercition sur les élèves.

Le prestige auprès des élèves est personnel ou il ne l'est pas.

La théorie impraticable que l'on propose au professeur depuis quelques années est telle que l'homme qui n'est pas né pour se faire obéir n'y trouve aucun remède à l'insubordination du troupeau scolaire.

Les oreilles du dernier garnement sont sacrées. L'abstention à son égard est rigoureuse en droit comme en fait. Nos discoureurs en philosophie modernisée se sont torturés et creusés la cervelle afin de découvrir que la taloché déshonore, même appliquée à qui la mérite. Il n'y a sur ce point aucune tolérance, même celle que sous-entendent les bons esprits.

Il faut que l'instituteur soit sûr de ses nerfs. Pères et mères l'exigent, dit-on, aussi bien que les mœurs de notre temps. Il est juste aussi d'ajouter qu'à vingt ans leurs fils les mettent quelquefois à la porte, ou les maltraitent !

Comme le mobile de la plupart de nos mauvais garnements n'est pas la crainte de Dieu, l'obéissance et le respect du maître laissent douloureusement à désirer. S'il reste une ressource de répression, c'est la " retenue " pour les cas légers et l' " exclusion " pour les graves. Mais, vous observerez que, pour garder ses élèves en " retenue ", l'instituteur doit s'y mettre lui-même. A quatre heures, la classe est terminée, la goûle commence, et la pénitence qu'il inflige à juste la mesure de celle qu'il subit. Vous pouvez croire que nos garnements connaissent ce détail et qu'ils en abusent. Cette faible ressource ne produit aucun amendement.

Deviennent-ils intraitables ? J'ai la ressource du bannissement, plus la rancune d'eux et des leurs qui considèrent infailliblement cette mesure comme la pire des injustices. S'il y a récidive et gémation de peine, l'opinion s'émeut, le cancan serpente, il y a des menaces dans l'air. Car n'oubliez pas que tout polisson est fils de plus brutal.

Enfin je termine pas ces deux citations :

" La culture morale est absolument nécessaire dans une éducation vraie. Or la puissance de moraliser appartient à la religion. Elle seule sait contraindre l'enfant, en le plaçant sous l'œil d'un législateur et d'un juge suprême, à qui il est responsable de chacune de ses pensées, de ses paroles et de ses actions. Vous pouvez dire à l'enfant qu'il lui FAUT être bon, ne pas mentir, ni blasphémer, ni voler, ni se quereller, etc., etc. Votre " IL FAUT " n'a aucune force pour redresser ses inclinations coupables. Savoir qu'une chose convient ou ne convient pas, cela n'est pas un motif suffisant pour entraîner la volonté. Il faut une autorité pour la réprimer, pour imposer des lois au cœur humain, pour le punir quand il les a violées. Il n'y a pas d'obligation sans loi. " — (Mgr. Stang).

L'intempérant et l'enfant se ressemblent ; ni l'un ni l'autre ne sont retenus par la honte. L'enfant, abandonné à ses mauvais penchants, devient incorrigible ; l'intempérant et l'enfant ont besoin du même remède, qui est la correction. L'Esprit-Saint dit : " TENEZ L'ENFANT SOUS LA DISCIPLINE ; FRAPPEZ-LE DE VERGES, POUR SAUVER SON AME ; " c'est de la sorte que l'on réduit la concupiscence. " — (S. Thomas)

L'école neutre, a dit Jules Simon, est une école nulle.

**Jean-Marie Robert de Lamennais
Sa cause de béatification**

La Cause de béatification du fondateur de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne a fait un grand pas le 10 décembre dernier.

Mais d'abord il faut savoir que cette Cause n'a été introduite en Cour de Rome qu'après une première enquête, par les soins des Evêques, des diocèses où il a vécu et rempli le saint ministère. A la suite de cette enquête, furent rassemblés tous les écrits sortis de sa main ou imprimés sous son nom. L'enquête, ou procès d'information, n'est complète que par la révision minutieuse des écrits.

Or, cet examen arrête souvent les plus belles causes, car les écrits ne sont pas toujours assez clairs, ni leur orthodoxie assez évidente. Ainsi, pour les écrits du vénéré M. Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice, de nombreuses difficultés, qui ne sont pas jusqu'à présent aplanies, suspendent le progrès de sa Cause. Il en a été de même, pendant plusieurs mois, pour celle du bienheureux Jean-Marie Vianney, le bon curé d'Ars ; et cela par la faute d'un ami qui, ayant rédigé plusieurs de ses instructions, laissait croire que le texte était littéralement celui du Vénérable.

Jean-Marie de Lamennais a laissé beaucoup d'écrits : lettres, discours, notes et mémoires, brochures et livres de piété, ouvrage en collaboration avec son frère, avant la chute de ce dernier. Tous ceux de ces écrits qu'il a été possible de recueillir ont été déposés par le Postulateur de sa Cause, à la chancellerie de la Sacrée Congrégation des Rites.

Alors S. E. le cardinal V. Vannutelli, Ponent de la Cause, c'est-à-dire chargé spécialement de l'introduire et d'en poursuivre la procédure, distribua tous ces écrits à trois théologiens réviseurs. Ceux-ci, après un examen très attentif et très minutieux, ont présenté leurs rapports à la S. C. dans une réunion ordinaire. C'est alors que Mgr le Promoteur de la foi, qui a la charge de défendre l'orthodoxie et par suite exagère plutôt la sévérité, fit beaucoup d'objections que les Em. Cardinaux examinateurs à leur tour. Quelques-unes parurent assez fortes pour exiger une révision plus approfondie encore. Une date fut fixée pour entendre la défense du Postulateur et de son avocat.

Mgr Salotti, chargé du rôle d'avocat en cette cause de Jean-Marie de Lamennais, est professeur à l'Apollinaire ; c'est une garantie de sa science théologique. Lorsqu'il eut achevé sa plaidoirie en faveur des écrits proposés à l'examen et réfuté toutes les objections, la Sacrée Congrégation prononça : " nihil obstat ", rien ne s'oppose au cours normal de la Cause.

Le terrain est déblayé : le procès d'information va être soumis, dans ses moindres détails, à un examen également rigoureux, qui durera probablement deux années. Après cette première épreuve, longue et très délicate, nous espérons que la sainte Eglise romaine décrètera le titre de Vénérable à Jean-Marie de Lamennais qui fut, en Bretagne surtout, " le promoteur convaincu de l'infailibilité du Pape, le zélé défenseur des libertés et des droits de la sainte Eglise, l'ardent apôtre de l'enfance et de la jeunesse. "

Un pauvre prêtre se mourant d'ennui et de dégoût, voulait quitter une paroisse impie dans laquelle il avait dépensé inutilement les dix plus belles années de sa vie. Son directeur lui conseilla d'aller frapper à la porte du tabernacle, et d'attendre la réponse du divin Prisonnier. Il crut entendre comme un gémissement, et cette parole de tendre reproche : " Tu pars, et moi je suis condamné à rester ! " Son cœur se brisa, il fendit en larmes, et promit de partager le sort de son Maître. Heureuse promesse qui fut bientôt récompensée par des conversions inespérées.

Prêtre, prends garde ! Le moment où tu vas céder au découragement est peut-être celui d'une grâce qui va payer au centuple les travaux et les souffrances que tu croyais inutiles.

P. MONSABRE.

Le centenaire de la fondation du diocèse de New-York, sera célébré en avril prochain.

**Nouvelles
de Rome**

Pour la garde des monuments et des archives ecclésiastiques

Les vols commis en ces derniers temps dans un certain nombre d'églises et de sacristies, servent aux fins de l'anticléricalisme, en Italie comme en France. La circulaire Rava, qui a paru récemment, préparait l'opinion publique à la spoliation des archives ecclésiastiques et des trésors de cathédrales, au profit de l'Etat ; — comme si les musées n'étaient pas plus souvent visités par les visiteurs que les sacristies et les archives d'églises.

Le Saint-Siège a bien vu les aboutissants de cette campagne. Dès le mois de décembre dernier, S. Em. le cardinal Merry del Val a écrit au nom du Pape aux archevêques et évêques d'Italie pour leur prescrire un certain nombre de mesures propres à sauvegarder les documents et monuments dont le clergé a la charge.

Mesure hainieuse

En 1873, les lois qui confisquèrent les grandioses bâtiments de l'Université grégorienne ont laissé aux Jésuites la jouissance des petites chambres où sont morts saint Louis de Gonzague et saint Jean Berchmans. Ces chambres ont été transformées en sanctuaires. Les anticléricaux ont commencé une campagne habile pour pousser le gouvernement à prendre ces sanctuaires.

Pourtant ces chambres sont très petites pour qu'elles puissent être de quelque utilité. Par contre, elles sont un lieu de pèlerinage très fréquenté par les Romains et les étrangers. Ce serait donc une mesure uniquement inspirée par la haine anticléricale.

Jubilé du Pape en Angleterre

A l'occasion du Jubilé sacerdotal de notre très Saint-Père le Pape Pie X, les femmes catholiques de Grande-Bretagne et d'Irlande vont offrir à Sa Sainteté un présent de 100 calices pour les missions pauvres. Cette souscription a ceci de particulier : que les femmes seules doivent y prendre part, que les sommes les plus minimes sont reçues avec reconnaissance et que les noms de toutes les donatrices seront inscrits sur un album qui sera présenté au Saint-Père en même temps que les calices. Comme le dit la circulaire qui l'annonce, cette souscription donne aux femmes catholiques de Grande-Bretagne et d'Irlande l'occasion de prouver leur loyauté au Vicaire de Jésus-Christ et de témoigner au Chef de l'Eglise leur sympathie dans les épreuves pénibles que Sa Sainteté traverse en ce moment.

L'épiscopat de l'Autriche-Hongrie et le Souverain Pontife

Les évêques de la Pologne autrichienne ont publié, ces jours-ci, une lettre pastorale collective, pour inviter les fidèles de leurs diocèses à fêter solennellement le jubilé sacerdotal du Souverain Pontife.

Après avoir rappelé la mission spirituelle de l'Eglise et celle du Souverain Pontife, ils montrent les raisons tant surnaturelles que naturelles que doivent inspirer aux catholiques l'affection et l'attachement pour le Pontife romain, sans oublier les raisons spéciales qu'ont les Polonais d'être reconnaissants et fidèles au Pape, qui fut toujours pour eux un Père très affectueux et bienfaisant.

La lettre pastorale, d'une forme simple, et d'un style qui la met à la portée de tous, n'omet pas de toucher dans sa partie pratique, le sujet des périls qui menacent aujourd'hui les catholiques, à savoir, le modernisme et le mariatisme, qui représentent une vraie et propre rébellion contre la légitime autorité et contre les enseignements de l'Eglise catholique.

Nous voilà loin de la femme avocate

On raille volontiers ceux qui se plaignent de voir les femmes envahir progressivement tous les métiers masculins. Peut-être n'a-t-on pas tort, mais, quant au fait en lui-même, il ne saurait être mis en doute.

Une preuve en arrive chaque jour ; il n'en est peut-être point de plus pittoresque que le cas de Mme Catherine Dare, de Liverpool, qui sera la première... scaphandrière.

On sait que ce métier est dur et meurtrier, qu'il entraîne fréquemment des troubles organiques graves. Mais cela n'a pas effrayé Mme Dare, qui s'est enrôlée parmi les membres de la Société des Plongeurs de Liverpool, laquelle a donné un grand banquet en son honneur.

Nous voilà loin de la femme avocate !

AUX PRIERES
M. l'abbé J. Gaudot, ancien curé du Bepontigny, décédé subitement à l'Epiphane le 25 du courant.

SAINT PAUL

LES TEMPS MODERNES

Or, sachez que, dans les derniers jours, il viendra des temps périlleux : — Il y aura des hommes pleins d'eux-mêmes, cupides, vaniteux, orgueilleux, blasphemateurs, méprisant leurs parents, ingrats, méchants, impies ; — Sans charité, sans paix, calomniateurs, incontinents, intempérants, inhumains, sans bienveillance, ennemis des bons ; — Traités, indolents, gonflés de suffisance, amis des voluptés bien plus que de Dieu ; — Ils auront quelque apparence de piété, mais ils en ruineront la vérité et l'esprit ; — FUYEZ CETTE RACE-LÀ !

C'est parmi eux que se trouveront des gens s'introduisant dans les familles, par l'attrait du lucre et qui, séduisant les femmes et les filles, s'en feront des esclaves chargées de péchés, possédées de passions multiples ; — Se posant en savants, toujours étudiant, mais n'arrivant jamais à la science de la vérité ; — Comme Jannès et Mambres résistèrent à Moïse devant Pharaon, ces hommes et ces femmes résisteront de même à la vérité.

Ce seront des hommes corrompus d'esprit, réprouvés, pervers en fait de foi. — Mais leurs progrès s'arrêteront... Un jour leurs insanités deviendront manifestes aux yeux de tous les chrétiens comme fut confondue sous Pharaon, la prétendue sagesse des magiciens. — Ces hommes méchants et ces imposteurs se fortifieront de plus en plus dans le Mal, allant toujours plus loin, semant l'erreur et y entraînant les autres.

TOUS CEUX QUI VOUDRONT VIVRE AVEC PIÉTÉ DANS LE CHRIST, SERONT PERSECUTÉS ;

Quant à vous DEMEURER FERME dans la doctrine de vérité que vous avez apprise et qui vous a été confiée, sachant de qui vous la tenez.

Saint Paul, épître II, ch. III, vv. 1 à 14, à Timothée (craignant Dieu), né de Juifs, converti par saint Paul, consacré évêque d'Éphèse, l'an 57 de la vraie lumière divine.

Regards bien autour de nous, en ce XXe siècle de science, d'émancipation, de civilisation, de progrès, de démocratie, de philanthropie, de lumière, de fraternité, d'égalité, de liberté et de maçonnerie...

Regards bien, en haut, en bas, au loin, tout près ; voyons le présent ; prévoyons l'avenir.

Voyez monter, partout, le flot de la race anti-chrétienne des derniers jours, portant le signe de la "bête"... Et dites-moi si saint Paul, qui a peint si prophétiquement cette race, revenant au milieu de nous, chrétiens, ne se ferait pas le premier des journalistes catholiques — mot de Mgr Ketteler — pour dire qu'il n'est venu ces "temps périlleux" et ces "hommes de perdition" qu'il faut fuir ?

Defunctus adhuc loquitur ! L. HACAULT.

Ce que l'on pense de la "Croix"

On nous écrit de Trois-Rivières : "Ci-inclus mon abonnement à la Croix..."

"Je vous souhaite courage et succès. Vos combats sont de ceux qui font du bien aux amis de la bonne cause. Ils jettent la lumière sur les menées ténébreuses de la franc-maçonnerie et la découvrent partant.

"Que Dieu vous soit en aide"....

Les modernistes allemands

Le Dr Schnitzer, professeur d'histoire dogmatique à la faculté de théologie de Munich, a naguère adressé à l'Internationale Wochenschrift un article qui est une véritable diatribe contre l'Encyclique de Pie X.

Le nonce de Munich vient, dit une correspondance au XXe Siècle, de demander au gouvernement bavarois de suspendre le cours du professeur Schnitzer.

Le nonce se base sur le fait que, en donnant le placet pour l'Encyclique, le ministre des cultes avait motivé la nécessité du placet par la circonstance que l'encyclique tend à protéger les études théologiques contre le modernisme.

Le Dr Schnitzer vient d'ailleurs de se voir interdire par le Pape l'exercice des fonctions ecclésiastiques, et l'évêque de Spire a défendu de fréquenter ses leçons. Le professeur réfractaire s'est vu par là dans la nécessité de clore son cours.

Les Fêtes Jubilaires de Lourdes

La clôture du triduum, à Lourdes, le 11 février, est impossible à décrire. Elle a dépassé toute prévision.

En ce jour solennel de l'anniversaire de la première apparition, 40,000 personnes, arrivées de partout, ont pris part aux cérémonies.

Le temps était splendide.

Douze évêques entouraient le Légat : NN. SS. Germain, de Toulouse ; Richard, d'Auch ; Schepfer, de Tarbes ; Albano, du Brésil ; Merol, de Canton ; Rameau, d'Angers ; Touzet, d'Aire ; Gieuro, de Bayonne ; Chesnelong, de Valence ; Eysautour, de La Rochelle ; Izart, de Pamiers ; du Vauroux, d'Agou.

La messe pontificale a été célébrée par Mgr Germain, au Rosaire. L'église était archicomble, et plus de 6,000 personnes sont restées entassées sur l'esplanade, noire de monde. Un chœur de 300 voix a chanté la messe dite du cinquantenaire, composée spécialement par M. l'abbé Darros, chapelain, œuvre magistrale et superbement exécutée.

Après la messe, les prêtres, processionnellement, viennent à la grotte où est la famille Bernadette. La foule rappelle les plus grands jours du Pèlerinage national français. Mgr l'évêque de Tarbes monte en chaire et parle avec une émotion intense. Les pèlerins sont fortement impressionnés. C'est l'heure exacte de l'apparition. L'évêque rappelle cet événement, puis récite un Pater et un Ave pour le Pape, l'Eglise, la France et le Légat.

Midi sonne, l'heure où Bernadette vit la Mère de Dieu. L'orateur tient le chapelet authentique de Bernadette. Tous les pèlerins répondent ardemment aux prières.

Le Légat félicite ensuite la foule, la remercie au nom du Pape qui aime la France et Lourdes, puis donne la bénédiction papale et la foule se disperse acclamant le Légat, le Pape, les évêques.

Après-midi tout le domaine de la grotte est envahi par la multitude. Il est impossible à la foule de pénétrer au Rosaire comble. Les vœux pontificaux sont célébrés solennellement.

Après le Magnificat, Mgr l'évêque d'Angers monte en chaire et prononce son dernier sermon sur "les événements de Lourdes et le monde." Pendant une heure l'éloquent prélat tient sous le charme l'auditoire qui ne peut retenir des applaudissements. Aussitôt après Mgr l'Archevêque d'Auch donne la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le soir, la ville est embrasée. Partout les lampions ont été placés avec profusion. Sur la montagne éclatent des feux de Bengale. Le château fort a été illuminé par les soins de la municipalité. Les monuments et la grotte sont magnifiques. Sur le calvaire on tire un feu d'artifice représentant la Vierge de Lourdes. C'est une vraie féerie. Le château s'embrase de feux de Bengale. C'est un spectacle unique, empoignant, défiant toutes les descriptions.

CONDAMNATION D'OUVRAGES MODERNISTES

Ordonnance de Mgr l'Archevêque de Paris

Nous, Léon-Adolphe Amette, par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique, archevêque de Paris.

Vu le décret de S. Em. le cardinal vicaire de Notre Très Saint Père le Pape Pie X, en date du 29 octobre 1907, prononçant l'excommunication en la forme réservée au Pape, contre les auteurs et les réacteurs de l'ouvrage intitulé : Programmata dei modernisti, et défendant, dans le diocèse de Rome, sous peine de péché mortel, de l'acheter, le vendre ou le détenir ;

Vu le Motu proprio de Sa Sainteté le Pape Pie X, en date du 18 novembre 1907, déclarant et décrétant que "si quelqu'un "poussait l'audace jusqu'à défondre quel- "qu'une des propositions, opinions ou doc- "trines réprouvées dans le décret du Sai- "nt Office Lamentabili sane exitu, et l'encycli- "que Pascendi Dominici gregis, il tombe "rait ipso facto sous la censure infligée "dans le chapitre Sexto de la Constitu- "tion Apostolicæ sedis, c'est-à-dire sous la "première des excommunications late sen- "tentie, simplement réservées au Souve- "rain Pontife ;

Vu la mention contenue dans le même "Motu proprio, et déclarant que cette ex- "communication ne doit préjudicier en rien "aux peines que pourraient encourir ceux "qui enfreindraient en quelque manière "lesdits documents, en tant que propaga- "teurs et défenseurs d'hérésies, lorsque leurs "opinions ou doctrines sont proprement hé- "rétiques ;

Vu l'article de la Constitution Apostolicæ sedis qui frappe d'une excommunication spécialement réservée au Souverain Pontife "tous ceux qui sciemment et sans l'autori- "sation du Siège apostolique, lisent les li- "vres des apôtats et des hérétiques soulo-

"nant l'hérésie, et ceux qui retiennent ces "livres, les impriment ou les défendent de "quelque manière que ce soit ;

Considérant que la traduction française du Programmata dei modernisti, publiée à Paris sous ce titre : Programmata dei modernisti, Réplique à l'Encyclique du Pape Pie X : Pascendi Dominici gregis, reproduit les erreurs de l'original, et les aggrave par une Préface injurieuse à l'autorité et à la personne du Souverain Pontife ;

Considérant que les ouvrages intitulés : Les Evangiles synoptiques, par Alfred Loisy, et : Simples réflexions sur le Décret du Saint Office Lamentabili sane exitu et sur l'Encyclique Pascendi Dominici gregis, par le même auteur, mis en vente à Paris, outre qu'ils défendent les doctrines réprouvées dans les deux documents pontificaux précités, de plus attaquent et nient plusieurs dogmes fondamentaux du christianisme, entre autres la divinité de Jésus-Christ, sa mission de Rédempteur, l'origine divine et l'autorité infaillible de l'Eglise, l'origine divine des sacrements ;

Le saint nom de Dieu invoqué, après en avoir conféré avec les membres de notre conseil de vigilance doctrinale, Avons ordonné et ordonnons ce qui suit : Article premier. Nous déclarons condamnés la traduction française du Programmata dei modernisti et défendons, sous peine de péché grave, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, de la lire, de l'acheter, de la vendre ou de la détenir.

Art. 2. Nous déclarons condamnés les ouvrages de M. Alfred Loisy, intitulés : Les Evangiles synoptiques et Simples réflexions, etc ; défense est faite au clergé et aux fidèles de notre diocèse, sous peine non seulement du péché grave mais d'excommunication spécialement réservée au Souverain Pontife, de les lire, de les détenir, de les imprimer ou d'en prendre la défense.

Art. 3. Nous rappelons que, conformément à l'article XXVI de la Constitution Officio rum, signifié dans l'Encyclique Pascendi "ceux qui ont obtenu la faculté de lire et "de retenir les livres prohibés, n'ont pas "pour cela le droit de lire et de retenir les "livres interdits par l'Ordinaire, à moins "que dans l'adulit Apostolique, la faculté "ne leur ait été expressément accordée de "lire et de retenir les livres condamnés par "l'importe quelle autorité."

Donné à Paris, sous notre seing et le sceau de nos armes, le 14 février 1908. LÉON-ADOLPHE, Archevêque de Paris.

Autour du monde

Les antiécclésiastiques italiens

Les socialistes et francs-maçons ont fait, à Rome, malgré l'interdiction des autorités, la manifestation qu'ils avaient annoncée en l'honneur de l'infâme Giordano Bruno et à l'occasion de la discussion sur l'enseignement religieux dans les écoles.

Ils se sont rendus, place du Campo di Fiori, devant le monument de Giordano Bruno, où des discours ont été prononcés pour réclamer l'abolition de l'enseignement religieux dans les écoles primaires.

Un ordre du jour en ce sens a été voté par les manifestants.

La police étant intervenue après le meeting, des bagarres sérieuses se sont produites. Cinq enfants ont reçu des contusions. Un manifestant a été blessé.

Les incidents qui se sont produits à la fin du meeting, ont eu comme prétexte le fait que de la terrasse d'une maison appartenant à l'ancien syndicat de Rome, le sénateur Cruciani Alibrandi, on lançait des centaines de petits papiers contenant des extraits des œuvres de Giordano Bruno, désapprouvant les démonstrations populaires en termes peu plaisants pour ceux qui le faisaient ce jour-là.

Les antiécclésiastiques, furieux, voulurent prendre d'assaut la maison. C'est alors que les agents secondés par l'infanterie et la cavalerie, firent évacuer le Campo di Fiori et que se produisirent les bagarres.

L'Irlande au parlement anglais

Pour deux questions, au moins, l'Irlande se rappellera, en cette session qui commence, à l'attention du parlement anglais.

Récemment, M. Redmond, chef du parti nationaliste irlandais, a présenté à la Chambre des Communes une motion en faveur du Home rule ; et, dans quelques semaines, dans quelques mois peut-être, M. Birrell, le secrétaire en chef d'Irlande, déposera le projet de réforme universitaire pour l'Irlande, projet qui se trouvait annoncé à la fin du discours du Trône.

La motion du Home rule de M. John Redmond n'a pas une grande chance d'être adoptée par le parlement actuel. On sait que, dès le début de la législature actuelle, le cabinet libéral a offert aux nationalistes irlandais un acompte de Home rule, que l'Irlande a refusé à l'unanimité.

Le gouvernement retirera alors son projet et déclarera aux Irlandais que, du moment qu'ils n'acceptaient pas ce qu'on leur

offrait, il ne pouvait dire ce qu'il ferait plus tard en faveur de l'Irlande.

Mais, certainement, le gouvernement n'a pu avoir un instant l'idée de présenter à la Chambre des communes un bill plus complet sur le Home rule. Si encore la chose ne dépendait que de M. Campbell Bannerman, qui est resté fidèle au programme de Gladstone, elle ne ferait guère difficulté.

Mais il n'est point le chef d'un ministère "homogène" sur la question d'Irlande. Il est entouré de collègues qui, comme M. Asquith, chancelier de l'Echiquier, sont plus ou moins tendrement disposés pour les revendications irlandaises.

Il est donc peu probable que la motion de M. Redmond ne sera pas votée par la majorité libérale. Mais elle aura l'avantage de nécessiter un vote de principe et de permettre aux Irlandais de dénombrer leurs amis et leurs adversaires.

Après tout, ils savent bien qu'un jour la "balance" des partis forcera les conservateurs à une grosse surenchère, et c'est du parti conservateur, maître de la Chambre des lords, à qui ils doivent leurs plus fortes victoires, qu'ils peuvent attendre le triomphe du Home Rule.

A propos du projet de M. Birrell sur la réforme universitaire, ils auraient tort de compter sur une réparation complète de l'injustice dont souffrent les catholiques d'Irlande en matière d'enseignement supérieur.

M. Birrell ne manque pas de bonnes intentions, sans doute. Du moins, il a, sur la question, multiplié les bonnes paroles. Il a même protesté de son désir de consacrer le reste de ses forces à résoudre, dans le sens de la plus large liberté, le gros problème de l'enseignement supérieur en Irlande. Mais ce sont là des paroles. Et l'Irlande en sait le prix.

Il n'y a pas de cabinet Tory ou libéral qui n'ait convenu de l'injuste situation faite à l'Irlande catholique dans le domaine de l'enseignement supérieur. Mais, chaque fois qu'il a parlé de passer des bonnes paroles aux actes, les champions de la "suprématie" ont soulevé contre lui de telles difficultés d'application qu'il s'est vu obligé de se résigner à l'abstention.

Congrès eucharistique international

Le programme (provisoire) du XIXe congrès eucharistique international, qui doit se tenir à Londres du 9 au 14 septembre prochain, vient de paraître, et l'on peut, d'ores et déjà, prédire que ce congrès égalera, et dépassera même, en importance, les magnifiques et triomphales assemblées de Metz et de Tournai.

Le comité local a été formé et se compose principalement des personnages suivants : S. G. Mgr Bourne, archevêque de Westminster, président ; S. G. le duc de Norfolk, S. Exc. le marquis de Ripon, et NN. SS. les évêques d'Angleterre (20), vice-présidents. Ce comité est assisté et aidé par les quatre grandes Associations catholiques d'Angleterre, lesquelles ont entrepris d'organiser chacune leur part du programme : l'Union catholique de la Grande-Bretagne, l'Association catholique, la Fédération catholique de Westminster et la Société de la Vérité catholique.

Les amis de Racine

Nous détachons d'une récente étude de M. Jules Lemaitre, sur les Amis de Racine, les extraits suivants :

MOLIÈRE

Molière, né le 15 janvier 1622, avait dix-huit ans de plus que Racine, né le 22 décembre 1639. Molière, en 1664, était déjà un personnage. Il avait fait les Précieuses, l'Etourdi, le Dépit, l'École des Maris, les Fâcheux, l'École des Femmes, la Critique, l'Impromptu, et il allait faire la Misanthropie. C'était pour Racine un grand aïeul, un maître. Il devait agir sur Racine de diverses façons.

D'abord littérairement, en le disposant à rompre avec le précieux et avec le doucereux, en lui inspirant le goût du naturel et de la vérité.

Il dut agir encore sur Racine par sa compagnie même et son contact, par le spectacle de sa liberté d'esprit et de ses souffrances morales, et de sa vie si tourmentée et peut-être par les confidences d'une expérience très étendue et très amère.

Car il semble bien que Molière fut toujours un malheureux. Il avait reçu une éducation de gentilhomme (condisciple du prince de Conti au collège de Clermont, aideur de Cassendi en compagnie de quelques fils de famille, puis étudiant en droit à Orléans), lorsqu'une vocation irrésistible ou, si vous voulez, un irrésistible goût de l'aventure, de la bohème — et de la gloire — l'entraîna vers le théâtre et lui fit, deux ans entiers courir la province avec sa troupe vagabonde.

Quelques traits de caractère, qui sentent ou l'épicurien, ou l'homme qui est sans doute, mais qui veut aussi paraître, fort au dessus de son état : "C'était, dit Grimarest, l'homme du monde qui se faisait le

plus servir. Il fallait l'habiller comme un grand seigneur, et il n'aurait pas arrangé les plis de sa cravate." Et ceci, qui est contre l'opinion commune : "Il ne travaillait pas vite, mais il n'était pas fâché qu'on le crût expéditif."

Et Grimarest raconte que, lorsque le roi demanda un divertissement et qu'il donna Psyché en janvier 1672, Molière laisse croire que ce qui était de lui dans cette pièce ne fut fait qu'à la suite des ordres du roi : mais, "je sais, ajoute Grimarest, que la pièce était sur le métier depuis un an et demi et que, s'il eut recouru à Corneille, c'est qu'il ne pouvait se résoudre à l'achever en aussi peu de temps qu'il en avait."

Il est probable qu'avec un tel caractère, Molière devait sentir assez douloureusement certaines nécessités un peu désobligeantes de sa profession...

A ces humiliations quotidiennes ajoutées sa santé, qui est déplorable. Au moment où, après douze ans de province et d'obscurité, il arrive enfin à la réputation (à quarante ans), la maladie le prend et ne le lâche plus. Pendant les dix ans qui lui restent à vivre, il ne se nourrit que de lait.

— Ajoutez ses continuelles angoisses de domestique et d'amateur du Roi.

Ajoutez enfin, dans cette âme noble et orgueilleuse qui concevra le Misanthrope, la conscience de son état de servitude, et aussi des désordres de sa pauvre vie, qui n'est point belle. Et parmi ses dégoûts, et ses humiliations, et son surmenage, et sa maladie et ses hontes, le supplice d'un amour non partagé et incurable.

D'une partie au moins de ces choses Racine fut le témoin et sans doute, à certaines heures, le confident. Il ne trouva pas de meilleur exemple d'une âme malheureuse, à la fois délicate et souillée, et en proie à une passion fatale.

LA FONTAINE

La Fontaine, lui, a dix-neuf ans de plus que Racine. Mais à quarante ans passé, il continue d'être le plus ingénu des bohèmes. (Des bohèmes, il y en a beaucoup, dans ce très varié et très amusant dix-septième siècle ; mais La Fontaine est le plus surprenant). A dix-neuf ans, il était entré au noviciat de l'Oratoire de Paris, où il avait passé dix-huit mois.

A vingt-cinq ans, il avait épousé une fille de quinze ans. Peu après il avait oublié qu'il avait une femme et même un fils. C'était le bohème-né, celui qui ne s'applique pas à l'être. C'était le parasite sans y songer, et simplement parce que cela lui était commode. Et c'était le vrai rêveur, celui qui, lorsqu'il vient à écrire, n'a même pas de vanité littéraire.

Petit bourgeois de campagne, venu tard à Paris, n'ayant pas écrit grand-chose jusqu'à la quarantaine, son éducation s'était faite toute seule. Un jour, il découvre Malherbe, un jour Marot, un jour l'Arioste, un jour Platon, un jour Rabelais, un jour le prophète Baruch ; tout cela au hasard. Il goûte notre vieille littérature gauloise, alors assez dédaignée. Il écrit des contes grivois, parce que cela l'amuse. Plus tard il s'en repent sans trop comprendre, parce qu'on lui a dit que ce n'était pas bien.

Un jour il rime un récit de la Légende dorée, la Captivité de Saint-Malo, pour faire plaisir à Monsieur de Port-Royal. Il ne se pique pas d'inventer quoi que ce soit, soit par paresse ou, pour en revenir au jugement de Perrault, par humilité. Il n'y a pas un de ses ouvrages dont le sujet lui appartienne. Et pourtant ses Fables semblent de ces choses qu'un seul homme pouvait écrire "par un décret nominatif de l'Eternel."

Il se laisse vivre : il se laisse protéger et nourrir par Fouquet, par Madame de Bouillon, par Madame de la Sablière, par Madame Hervart, par les Vendôme (le duc et le grand-prieur). Il n'a aucune dignité...

Il est communément dans la lune, non pas inconnu à la régie, mais ignorant de la régie. Vers la fin, il se néglige et s'abandonne tout à fait. Louis Racine dit de lui dans ses Mémoires :

"Autant il était aimable par la douceur de caractère, autant il l'était peu par les agréments de la société. Il n'y mettait jamais rien de sien ; et mes sœurs, qui dans leur jeunesse l'ont souvent vu à table chez mon père, n'ont conservé de lui d'autre idée que celle d'un homme fort malpropre et fort ensuyé. Il ne parlait point, ou voulait toujours parler de Platon."

Mais un peu plus loin, à propos d'Homère que Jean Racine expliquait à La Fontaine, Louis Racine ajoute : "Il n'était pas nécessaire de lui en faire sentir les beautés : tout ce qui était beau le frappait. — Et d'autre part un vicieux de Saint-Roch, l'abbé Fouquet, qui l'assistait dans une de ses maladies et qui en fit un petit mémoire, écrit ces mots intelligents : "M. de La Fontaine était un homme vrai et simple, qui, sur mille choses, pensait autrement que le reste des hommes et qui était aussi simple dans le mal que dans le bien."

Non, je ne pense pas qu'entre les fils des hommes aucun ait été plus parfaitement naturel que La Fontaine. Il suivait exactement son instinct et son plaisir...

Le paganisme tranquille de La Fontaine dut agir sur Jean Racine comme un dissolvant — au moins momentanément — de ses pensées religieuses.

BOILEAU

Le troisième ami de Racine, et celui qui lui sera le plus cher, et jusqu'au bout, et celui dont l'amitié lui sera la plus caustique, c'est Nicolas Boileau-Despreaux, qui n'a que trois ans de plus que lui.

Boileau ne plaît extrêmement. C'est un grand artiste, et qui a fait quelques-uns des plus beaux vers pittoresques de notre langue. C'est un excellent homme d'humeur savoureuse, et d'un bon sens admirable dans les limites étroites. Si bien qu'avec lui on est toujours tranquille. Il ne trouble pas. Il suggère peu de chose au delà de ce qu'il dit. Avec cela, il a ravi ses contemporains. Savez-vous bien qu'il y a eu 133 éditions de ses différents ouvrages publiés de son vivant ! C'est extraordinaire. Et qu'il n'a jamais demandé un sou à ses libraires ! Ce n'est pas ordinaire non plus.

Il était très vivant, bon compagnon, plein de verve, grand disputeur et bon plaisant. Il avait un "talent d'imitation" très remarquable, entendez le talent de contrefaire les gens. "Il amusa un jour le roi, dit Louis Racine, en contrefaisant devant lui tous les comédiens y compris Molière." Il était connu pour ce talent et on l'invitait à dîner pour qu'il "fit des imitations," comme nous dirions aujourd'hui.

Mais enfin, dit Louis Racine, il en est un honne, et, ayant fait réflexion que c'était faire un personnage de baladin, il n'alla plus aux repas où on ne l'invitait que pour réciter ses "ravages."

Il avait beaucoup d'esprit. La plupart des mots qu'on a conservés de lui sont excellents. Et plusieurs sont généreux et courageux.

A l'époque où nous sommes (1663 1664), il écrit ses premières Satires et en fait des lectures privées. Elles ne sont pas profondes, et il s'y trouve des lieux communs un peu modestes ; mais elles sont amusantes, colorées et drues ; et une sensibilité littéraire passionnée les anime. J'avoue qu'elles me plaisent encore.

Et elles étaient courageuses, ne vous y trompez pas. Attaquer en face, et en les nommant par leur nom, des écrivains dont quelques-uns étaient considérables par leur situation ou leurs amitiés, c'était se faire des ennemis acharnés et dangereux et s'exposer à de sérieux ennuis. En tous cas, il dut à sa franchise de n'entrer à l'Académie qu'assez tard (en 1684, à cinquante-deux ans), et encore il y fallut l'intervention du roi.

Au début, quelqu'un représentait à Boileau que, s'il s'attachait à la satire, il se ferait des ennemis qui auraient toujours les yeux sur lui. "Eh bien, répondit-il, je serai honnête homme et je ne les craindrai point." Il fut très honnête homme, en effet.

Au temps où il les colportait dans les dîners, ses satires, non encore revues, plus proches du premier jet, avaient ça et là plus de rudesse, et plus de savoir peut-être que dans la première édition avouée.

Il y a un petit livre très rare, imprimé secrètement et sans privilège en 1666 et intitulé : Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux en vers. C'est une édition des Discours au roi et des satires I, II, IV, V et VII dans leur texte primitif et telles qu'elles couraient en copie. Or, dans le deuxième "discours" de cette édition furtive et fautive : Contre les mœurs de la ville de Paris, je trouve ce vigoureux morceau à la Juvénal ou à l'Aubigné :

...Et pour dernière horreur, pour comble de misère, Qui pourrait aujourd'hui sans un juste mépris Voir l'Italie en France et Rome dans Paris ? Je sais bien mon devoir, et ce qu'on doit à Rome Pour avoir dans ses murs élevés ce grand homme Dont le génie heureux par un secret ressort Fait mouvoir tout l'Etat encore après sa mort. Mais enfin je ne puis sans horreur et sans peine Voir le Tibre à grands flots se mêler dans le Seine Et trainer dans Paris ses mœurs, ses favoris, Sa langue, ses poisons, ses crimes et ses vices. Et chacun avec joie, en ce temps plein de vice, Des crimes d'Italie enrichit sa malice...

Pourquoi Boileau n'a-t-il pas conservé ces vers dans l'édition avouée de 1666 ? Par pudeur ? Ou par regard pour Molière, à qui ses ennemis attribuaient des fantaisies italiennes ? Ce n'est pas moi qui vous le dirai.

Si Racine à cette époque, n'eût connu que Molière, La Fontaine, et Chapelain, et Furetière, et d'Houy, et Poignand, peut-être eût-il donné tout à fait dans le désordre. Mais je crois que Boileau le préserve. Boileau fut pour Racine un excellent tuteur. Il fut, dans bien des circonstances, quelque chose comme sa conscience morale et sa conscience littéraire.

Le nécrologe des Missions

Les "Missions catholiques de Lyon", viennent de publier la liste des missionnaires tombés, au cours de l'année 1907, sur le champ de l'apostolat.

La France occupe le premier rang sur ce nécrologe d'honneur. Des 176 noms qui y figurent, en effet, 70 étaient portés par des Français de France.

Au point de vue de la nationalité, les autres missionnaires se répartissent ainsi : Italie, 20 ; Belgique, 18 ; Espagne, 13 ; Hollande, 8 ; Allemagne, 7 ; Etats-Unis, 3 ; Suisse, 3 ; Autriche, 3 ; Hongrie, 1 ; Irlande, 1 ; Guatemala, 1 ; Chine, 1 ; Russie, 1 ; Tunisie, 1.

Sur les 176, six étaient étrangers, dont trois Français.

BREF PONTIFICAL

S. G. Monseigneur Bégin

PIE X, PAPE

Vénérable Frère, Salut et bénédiction apostolique.

L'empressement des catholiques à Nous offrir, à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre élévation au sacerdoce, leurs religieuses félicitations, se traduit chaque jour en de multiples et magnifiques témoignages; et c'est là pour Nous, grâce à Dieu, un précieux soulagement au milieu des amertumes de Notre pontificat.

Parmi ces témoignages, il y en a un, Vénérable Frère, qui nous a causé une joie particulière: c'est celui qu'en votre nom, et au nom de votre clergé et de votre peuple, vous Nous avez apporté, témoignage de haute confiance, de vif attachement et de sincère dévouement à Notre personne, accompagné d'une riche offrande destinée à subvenir aux besoins du Siège Apostolique et à le secourir dans sa détresse.

Cette expression de vos sentiments Nous est d'autant plus agréable qu'elle vient des fidèles de cet archidiocèse de Québec, si remarquable par son bon esprit et ses institutions chrétiennes, et qui mérite par là même d'être proposé à plusieurs autres comme modèle.

Aussi Nous réjouissons-nous de ce qui fait ainsi votre gloire. Cette gloire, conservez-la bien dans toute sa pureté en continuant, comme du reste vous Nous le promettez, à vous montrer dévoués au Successeur de saint Pierre et dociles à tous ses enseignements.

De notre côté, plein des sentiments d'une paternelle affection pour vous et pénétré de reconnaissance au souvenir des témoignages de votre piété filiale, Nous appelons sur vos têtes d'abondantes faveurs célestes. Comme gage de ces faveurs et aussi de Notre personnelle bienveillance, Nous vous donnons de tout cœur, Vénérable Frère, ainsi qu'à vos fidèles de votre diocèse, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 2 février 1908, de Notre pontificat l'an cinquième.

PIE X, Pape.

C'EST BEAU LA SCIENCE!

Le soleil fait parler de lui. Mais cette fois il ne se contente point d'attirer notre attention sur ses éclipses et ses taches, qui sont les plus habituels faits divers de l'actualité solaire.

Le cas est plus grave. Il paraît que le soleil n'est point du tout à la distance de la terre que Kepler lui assigne.

Comment en douter? deux mille observations à la lunette et onze mille observations photographiques faites par dix-huit observatoires constatent le fait. Les astronomes ne plaisantent point. Il faut donc les en croire.

On nous avait appris dans nos jeunes ans que le soleil n'était séparé de nous que par 148.500.000 kilomètres, tandis qu'il l'est en réalité par 149.471.000 kilomètres. Brusquement, sans ménagement, on nous avertit que le soleil est à 900.000 kilomètres plus loin qu'on le pensait. Voilà la grande nouvelle que le monde vient d'apprendre.

Après tout, Kepler ne s'était peut-être pas trompé et nous éloignons-nous lentement mais sûrement du soleil, et c'est pour cela qu'il n'y a plus d'éte", comme disent les laudatores temporis acti.

UNE MONSTRUOSITÉ

Le Patriote Orléanais signale une véritable monstruosité commise par le liquidateur des biens des congrégations à Beaugency (France).

On a confisqué et vendu la maison des Ursulines.

Les infirmes, les malades, au nombre de dix-huit ou vingt, n'ayant ni famille, ni abri, étaient restés dans cette maison, qu'ils continuent d'appeler leur maison, attendant, réclamant l'hospitalité ou la pension que la loi leur avait promise. La pension n'est venue pour aucune d'elles.

Quant à l'hospitalité... L'huissier a fait enlever le mobilier, tout le mobilier des Ursulines, pour le vendre dans la salle d'un traiteur voisin.

Les pauvres Ursulines n'ont plus ni matelas, ni paille, ni bois de lit. Elles couchent sur la paille qu'on leur apporte. Et cependant, l'article 592 du Code de procédure civile française interdit la saisie des couches nécessaires.

De tels procédés n'ont qu'un nom, ils sont infâmes.

Un ignoble complot

REVELATION PAR L'ARCHEVEQUE DE SANTANDER

(Lettre d'Espagne)

Madrid, 13 février.

En décembre 1906, Mgr l'Archevêque de Santander publiait une lettre pastorale, postérieure à l'attentat de Madrid (31 mai 1906), commis contre le roi et la reine d'Espagne par le F.: Morall, secrétaire du F.: Pablo Ferrer, directeur de l'Ecole moderne d'anarchie de Barcelone.

Dans cette lettre, le prélat, parfaitement informé et garantissant l'authenticité de ses informations, révélait le plan maçonnique combiné entre les loges de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie, (peut-être aussi de Londres et de Bruxelles), en ce qui concerne les pays latins.

LE BLOC MAÇONNIQUE INTERNATIONAL

Je vais vous citer quelques passages de ce document pastoral qui jette une lumière éclatante sur l'horrible et lâche crime, commis à Lisbonne, le 1er février dernier, contre le roi Carlos et le prince héritier, crime auquel le roi Manuel ter, aujourd'hui régnant — par la grâce de Dieu — et la reine Amélie, épouse de Carlos, ont échappé comme par miracle.

Je traduis le texte espagnol:

"Les hommes du 'Bloc' maçonnique français travaillent à former un autre 'Bloc' qui ait des proportions plus grandes — le 'Bloc de l'anti-cléricisme' (lisez: anti-christianisme) dans les pays latins.

"Leur plan comporte trois parties:

I. "La première est essentiellement anti-religieuse. C'est le but principal et particulier de la maçonnerie, partout, et de toutes les sectes qui lui sont affiliées.

"A ce point de vue, la maçonnerie française appuie fortement les efforts des Frères... et amis de tous les pays où ils ont entrepris de combattre la religion, c'est-à-dire de détruire l'Eglise et de persécuter les catholiques.

II. "L'autre partie du complot est réflexive. Les FF.: de France qui se préparent à accomplir les actes les plus brutaux d'oppression anti-chrétienne dans leur pays, comprennent très bien que leur Kulturkampf, s'il reste isolé et sans imitateurs, peut faire le jeu des autres puissances, sur le théâtre de la politique internationale, et que précisément à cause de cela le 'Bloc' des franc-maçons et des Juifs pourrait se voir dans l'embarras, quand il se ventera d'avoir placé la nation française à la tête du mouvement international et maçonnique, qualifié de progrès laïque, afin d'influencer le corps électoral français, ignorant des manœuvres maçonniques.

"Aussi, comprend-on pourquoi les FF.: du Grand-Orient (et du Suprême Conseil supérieur) de France, en communication directe avec le gouvernement français (composé lui-même de francs-maçons) et ses agents diplomatiques, s'agitent beaucoup, dans le sens que je viens d'indiquer. Je puis assurer que les FF.: de Paris ont reçu des communications maçonniques à ce sujet. Je connais sur ce point des détails exacts."

III. "La troisième partie du plan adopté par le 'Bloc' international est la création, par tous les moyens, de républiques sur les ruines des monarchies, — républiques modelées sur celle de la France actuelle, et cela en vue d'arriver à la république universelle, dans le sens révolutionnaire, anti-social et anti-chrétien, sous l'hégémonie maçonnique."

Après avoir indiqué ce plan, le prélat espagnol continuait en ces termes:

En Italie. — "Les informations les plus défavorables (1906) pour la secte, sont celles qui viennent d'Italie. Le gouvernement italien, personnifié dans le sceptique Giolitti (qui est F.: M.: du 33e degré, ce que paraissait ignorer alors le prélat), estime que ce n'est pas le moment de molester le catholicisme et la papauté. Il est disposé à le faire plus tard, sans le moindre scrupule, quand l'heure propice lui semblera venue (1). Giolitti croit que s'il agissait maintenant autrement qu'il ne le fait, ce serait travailler dans l'intérêt de la France. Lui et ses partisans songent surtout à tirer parti de ce que fera la 'chère soeur de l'autre côté des Alpes'."

En Espagne et en Portugal. — C'est ici que j'attire toute votre attention sur les révélations de Mgr de Santander: "Les nouvelles d'Espagne, dit la lettre épiscopale, sont meilleures pour la franc-maçonnerie. Le comte de Romagnonés (il y avait alors un ministère libéral en Espagne) a essayé en sa qualité de bon Frère Trois Points, d'allumer l'incendie anti-cléricale dans le royaume catholique.

(1) En décembre 1906, on n'avait pas encore sérieusement commencé dans l'Italie 'profane', l'agitation anti-cléricale qui a abouti, en janvier 1908, à l'imposition du F.: E. Nathan comme maire de Rome.

Il suffit pour s'en convaincre d'examiner ses interviews avec la presse, qui le montrent cherchant à mériter le bâton de chef de la coalition maçonnique, et combattant l'Autel pour s'attaquer ensuite à... autre chose."

C'est sous ce ministère libéral, composé presque exclusivement de francs-maçons, que le crime de Madrid a été commis par des francs-maçons républicains et anarchistes notoires. Leur but était de renverser la monarchie, coupable de ne pas vouloir entrer dans la coalition anticléricale. Il s'agissait de remplacer la monarchie par une république sociale et maçonnique, qui devait, si le crime des MM.: Morall et Cie avait réussi, appuyer la maçonnerie et la république française, dans sa guerre à la religion... Le crime du roi Alphonse, c'était de résister à la maçonnerie.

Voilà pourquoi il fallait le faire disparaître.

Tel est le secret de la bombe à "renversement" du F.: Morall!

Mgr l'Archevêque de Santander ajoutait:

"Ces nouvelles d'Espagne ont rempli de joie les FF.: de Paris, et d'Italie, et de Belgique, et de Londres, et de Madrid, tous au courant du complot. Leurs journaux l'ont bien fait voir."

Le prélat aurait pu rappeler à ce propos les conférences maçonniques faites avant le crime de Madrid, dans trois loges de Paris, par des FF.: MM.: conférences poussant au régime, à la révolution sociale et à l'anarchie (2).

"Mais, continuait le prélat, on commence à craindre maintenant (dans les loges) que les braves du comte de Romagnonés n'aient trop découvert le jeu et que les Espagnols ne se prêtent pas à celui de l'émissaire des loges."

Depuis, en effet, à la lumière du procès des complices du F.: Morall, aboutissant à la libération du F.: Ferrer, inculpé, l'Espagne, voyant clair, s'est donné un gouvernement plus ou moins conservateur qui a enterré les lois anti-chrétiennes présentées par le cabinet libéral, après le crime de Madrid (24 victimes).

"De Portugal disait enfin l'Archevêque de Santander, la maçonnerie française reçoit aussi de bonnes nouvelles.

"Les FF.: républicains de Lisbonne ont fait savoir à Paris (déc. 1906) que l'affaire maçonnique est en très bonne voie. Cette affaire consiste en ce que le gouvernement portugais consente à opérer une coalition anti-cléricale avec les FF.: républicains de France, d'Espagne et d'Italie, et à manger comme eux du curé."

Quand Mgr de Santander écrivait cette lettre pastorale, S. G. se doutait, sans doute, que dès lors, déjà, le complot contre la monarchie portugaise allait aboutir à la même explosion que le complot maçonnique dirigé contre la monarchie espagnole.

LE REGIME FRANCO.

A cette époque le Portugal était aux mains d'un gouvernement parlementaire "rotatif" ou les prétendus progressistes et les prétendus républicains. (Regeneratores) faisaient le jeu des FF.: républicains, tout en vidant alternativement l'assiette au beurre.

C'est alors que le roi Carlos, qui savait du reste à quoi s'en tenir, résolut de confier le sort de la monarchie à Joao Franco, un homme d'Etat indépendant, plutôt conservateur que libéral, mais animé d'un patriotisme aussi sincère que son loyalisme monarchique.

Le régime Franco — qualifié de dictature et d'absolutisme par les journaux des loges et par leurs agences: Presse associée Havas, etc., etc., dura un peu plus d'un an.

Ni le roi Carlos ni Franco ne voulaient entrer dans la coalition du "Bloc" maçonnique anti-cléricale et international. Ils ne voulaient pas se livrer pieds et poings liés aux FF.: républicains, socialistes et anarchistes de France, de Madrid, de Rome et de Londres.

J'ajoute Londres, car il semble établi que Londres, siège de la Grande Loge "occulte" d'Angleterre, comme de la Grande Loge "officielle", est en même temps le centre assuré et garanti de l'anarchie mondiale, aujourd'hui, comme

(2) Le Bulletin hebdomadaire de la maçonnerie parisienne (mai 1906) a annoncé, dans le même numéro, les trois conférences secrètes suivantes:

Le 23 mai:

I. Loge: Idéal Social; les Crimes du Capital, par les FF.: Malato et Gaboriou, secrétaire particulier du F.: Briand (Aristide), alors ministre de l'Instruction publique.

Le 24 mai:

II. Loge: Les Fidèles d'Hiram, Temple 28 Boulevard des Ormes, Rueil: A bas la Patrie, par le F.: de Normandie (connu peut-être au Canada), membre actif de la loge l'Unité maçonnique de Paris (qui s'occupait d'émanciper le Canada en 1905).

Le 25 mai:

III. Loge Les Amis de la Patrie (sic), rue Cadet, Paris (local du Gr.: Or.: de France): Vive l'anarchie! par le F.: Hennequin.

déjà du temps du F.: Mazzini.

La faute de Franco et de la monarchie portugaise a donc été de résister à la poussée anti-chrétienne et persécutrice de la maçonnerie internationale.

Cette faute, essentiellement "anti-maçonnique", les régicides de Lisbonne — tous francs-maçons du reste — ont voulu en tirer vengeance.

Les événements qui se déroulent et les révélations nouvelles ne tarderont pas, sans doute, à confirmer votre correspondant tout dévoué.

LE GR.: OR.: D'ESPAGNE.

En novembre 1906, un mois avant Mgr l'Archevêque de Santander, Mgr l'Evêque de Puig (Espagne) dénonça publiquement la maçonnerie comme l'instigatrice de la guerre religieuse déclarée par le ministère "libéral" Romagnonés et Cie, sous l'impulsion plus directe du F.: Miguel Morayta Y Sagrario Gr.: M.: du Grand Orient d'Espagne, chef du parti républicain et sénateur, et de son alter ego, le F.: Ernest Biny du même Gr.: O.:

L'Espagne a le malheur aussi de posséder concurrentement avec ce Gr.: Or.: dit espagnol un autre Gr.: Or.: dit national et une Gr.: Loge dite indépendante.

Le F.: Pablo Ferrer était en 1890 Gr.: Maître provincial de la province triangulaire de Barcelone. Son chiffre international, pour la correspondance secrète, était 873.

La province triangulaire de Madrid avait pour Gr.: M.: provincial le F.: don Eduardo Contreras; chiffre secret: 1536.

La province triangulaire de Porto (Portugal) avait pour Gr.: M.: provincial le F.: Felipe Cardoso da Matta; chiffre secret: 1797. Cette province triangulaire comprend le Portugal ainsi que Madère et les Açores.

L'Espagne est divisée en deux provinces de haute maçonnerie. La province 58 comprend la Nouvelle Castille l'Estramadure, la Manche, l'Andalousie et l'ancien royaume de Murad.

La province 59 comprend la Catalogne, l'ancien royaume de Valence, l'Aragon, la Navarre, la Vieille-Castille, l'ancien royaume de Léon, la Galicie, la Biscaye, les Asturies et les Iles Baléares.

Ces renseignements authentiques sont extraits du Tableau officiel, mais très secret, de la haute maçonnerie universelle, arrêté au 29 septembre 1890.

L'Espagne et le Portugal, maçonniquement parlant, sont placés sous la suprême main du "Directoire central dogmatique" et exécutif, de Rome, dont le Gr.: M.: est F.: Lemmi, (dit Occaby, No 461), et sous la main intermédiaire du "Grand Directoire Central", de Naples.

LE F.: MORAYTA.

C'est le F.: Miguel Morayta y Sagrario, qui, à la Conférence secrète internationale d'Anvers, tenue en 1894, déclara, le 21 juillet, au nom de la maçonnerie espagnole, ce qui suit:

"L'Espagne est un pays religieux. La réaction y est cléricale. Comme francs-maçons, nous avons le devoir de combattre cette réaction cléricale de toutes les manières (sic), car chez nous le cléricisme dispose d'une force épouvantable (sic).

"Ce qui nous fera faire des progrès, c'est la liberté" (de la maçonnerie et de l'anarchie). "Formons donc une grande fédération maçonnique"...

Le même Gr.: M.: espagnol déclarait, très secrètement aussi, à la même Conférence internationale, le 23 juillet: "Où une fédération établie par des traités réciproques, par toutes les puissances maçonniques du monde, donnerait de l'unité d'action à l'ordre..."

"L'Espagne est un pays très libéral (mais 'religieux', voir plus haut). Nous avons plus de liberté que vous ne le pensez... Nous avons fait par exemple, une loi contre (lisez pour) les anarchistes, et nous avons respecté la propagande anarchiste (sic)... Nous avons donc respecté le droit (sic) de propager les idées anarchistes (excitant au régime, à la bombe et à l'assassinat).

"Nous n'avons mis aucune limite à la liberté de la presse (sic). Nous avons la démocratie (maçonnique) dans les lois, le système républicain, sans la république (maçonnique officielle). La République, en Espagne, est un progrès immédiat!"

Le 21 juillet, à la même conférence secrète, le F.: Morayta avait dit, du reste: "Nous sommes reconnus par tous les Gr.: Or.: C'est le Gr.: Or.: de France qui nous a présentés à la maçonnerie" (internationale, universelle, où la Grande Loge d'Angleterre combat parallèlement, avec le Grand Orient de France, pour le succès final de l'oeuvre maçonnique universelle).

"Nous avons fondé une véritable puissance maçonnique, qui a voulu soutenir contre les prêtres le 'bon combat'."

"Je suis venu ici pour établir de bonnes relations entre nous, ce qui nous est indispensable."

Ces détails authentiques permettront

aux chrétiens du Canada de se faire une idée de la situation actuelle en Espagne et au Portugal.

Parmi les FF.: qui ont joué un certain rôle dans les derniers événements du Portugal, on cite:

Le F.: Wenceslau de Lima, maçonn haut gradé, réfugié à Paris; le F.: Machado, chef du parti républicain; le F.: Magalhães de Lima, directeur du Secolo, journal républicain de Lisbonne. Ce F.: a passé par Bruxelles (Belgique) en décembre 1906, ainsi que le F.: Machado. Citons aussi le F.: Maria Alvim, chef du parti dit progressiste dissident, allié intime du parti "républicain". Ce F.: M.: a même pris la fuite, après le crime du 1er février, pour venir se réfugier à Salamanque. Il a été tout récemment à Paris, où il a donné une interview caractéristique, reproduite, le 3 février, par la Dernière heure, journal maçonnique "profane" de Bruxelles.

Enfin, le Peuple, organe de la démocratie républicaine, socialiste et maçonnique de Belgique, a publié, ce même jour, au sujet du crime de Lisbonne des interviews du F.: Machado, du F.: de Lima (Magalhães), qui contiennent des aveux précis et antérieurs au complot dont le crime de Lisbonne est le triste couronnement.

Quant au roi Manuel ter, il est actuellement entouré d'un ministère dit de coalition, monarchique et libérale, dont font notamment partie les FF.: de Lima (Magalhães) et Alvim (Maria)!!

Pauvre roi!!

Pauvre Portugal!!

ALVAREZ.

Louis Veillot et le modernisme

Les lecteurs de la Croix nous sauront gré de leur mettre sous les yeux une page de l'illustre journaliste, à laquelle le modernisme — synthèse de toutes les hérésies, suivant l'expression de l'encyclopédie Pascendi — donne un cachet d'actualité.

Humble lecteur de la Bible et du nombre, grâce à Dieu, de ces croyants qui croient tout, ce n'est pas moi que les ténèbres du Saint Livre ni les ruses de ses adversaires ont jamais embarrassé.

Quand un verset n'est pas clair, je passe au verset suivant; si le verset semble contredire celui qui précède, j'attends qu'on me l'explique; si on ne peut pas l'expliquer, si on l'explique mal, si même on prouve qu'il y a quelque chose de contraire à la science, à l'histoire, à la raison, je crois que l'histoire, la science, la raison ne savent pas leur métier. Je ne suppose nullement que le Saint Esprit se trompe parce que ma faible intelligence ne le comprend pas. M'attachant au manteau de la Sainte Eglise, reine des Ecritures, je vais plus loin chercher, sous sa conduite, dans ce verger splendide, le fruit que Dieu jugera bon pour moi.

Aussi ne suis-je guère au courant du nombre et de la force des objections que se crée ou se laisse imposer une foi moins docile et moins heureuse. Les glossateurs incrédules sont, à mes yeux, comme s'ils n'existaient pas. Allemands, protestants, académiciens, ils peuvent faire des brochures et des in-folios; si jamais j'en lis une ligne, ce sera grand hasard, et je n'en lirai pas deux! Expliquer la Bible à leur manière, c'est la détruire; détruire la Bible, c'est anéantir le christianisme; anéantir le christianisme, c'est anéantir non seulement le bonheur de l'âme, mais le sentiment profond qu'elle a de sa propre existence, puisque, sans le christianisme, je ne puis plus ni concevoir Dieu, ni me concevoir moi-même. Pour prendre intérêt aux systèmes que la science imagine afin d'atteindre ce but, il faut être mordu de la même folie ou se donner la charitable mission de guérir la science, en lui prouvant qu'elle a besoin d'aller à l'école.

Or, ceci n'étant démontré, je dors sur le reste avec une sécurité entière, abandonnant la cure aux vrais savants, à ceux qui sont les enfants de l'Eglise, comme on abandonne un cas de démence aux Frères de Saint-Jean-de-Dieu. N'ayant rien pour mon compte à faire de ce côté-là, c'est quand l'erreur est anéantie que j'apprends sous quelle forme elle existait. J'applaudis alors au vainqueur. Son triomphe ouvre à un grand nombre d'esprits les domaines de la vérité. Mais quand on me dit que ce pays est infecté de doutes, je ne le savais pas; je n'y connaissais que des obscurités vénérables. Je faisais un acte de foi; je fais un acte d'amour.

Louis VEUILLOT.

Ça et là

Un cultivateur (!) de diamants

M. Lemoine possède en Angleterre un concurrent. Il s'agit d'un savetier. A vrai dire, il ne fabrique pas les diamants, il les fait pousser en bonne terre, méprisant forces électriques et courants.

C'est en préparant une solution pour consolider ses ravagages et ses pièces que M. Cooke a découvert son secret, mais quel est ce secret?

Le bonhomme exhibe un petit flacon contenant le liquide merveilleux. De la pointe de son couteau, il indique quelques globules flottant à la surface.

Les voilà bien, ces œufs d'acide carbonique, premier germe du diamant!

Il suffit à M. Cooke d'en capter un, de le traiter suivant certaines formules et de le confier dans un pot de fleurs à la bonne terre nourricière:

— Car je n'ai pas de crouset chez moi, dit-il. Voyez, voyez plutôt ma chambre et mon échoppe! La nature solidifie mes globules, ils se développent durant quatre printemps. De mon couteau, je les détache ensuite; mais il les faut protéger contre la dissociation que peut alors produire l'hydrogène. J'ai vu de mes pierres précieuses s'avancer entre mes doigts. Ici agit ma dernière recette. J'espère bien un jour ou l'autre créer un cullinan. Voici des gemmes de ma création. Prenez les; je ne réclame ni argent, ni gloire. Sans le procès de Paris, jamais je ne fusse sorti de mon obscurité. Allez consulter des experts, et, en quittant ma boutique, ne bousculez pas cette ligne de pots où, silencieusement, la nature est en travail.

C'est une manie qui ne semble pas dangereuse!

L'âge des souverains

Le nouveau roi du Portugal, Manuel II, âgé seulement de 18 ans, se trouve être le plus jeune des chefs d'Etat de l'Europe.

Le roi d'Espagne lui-même, en effet, est son aîné, car il accomplira, le 17 mai prochain, sa vingt-deuxième année, et la reine Wilhelmine des Pays Bas finira le 31 août ses vingt huit ans.

Les plus jeunes souverains sont, après eux, le roi Haakon de Norvège qui, le 3 août, aura trente-six ans; le roi d'Italie qui entrera, le 11 novembre, dans sa quarantième année, et le Tsar qui aura quarante ans le 18 mai.

Le doyen d'âge est, d'autre part, l'empereur François Joseph, dont on célébra le soixante-dix huitième anniversaire le 18 août prochain. Après lui viennent le roi des Belges, né le 9 avril 1835, et le pape Pie X, né le 5 juin de la même année; puis, le roi de Roumanie, né le 30 avril 1839; enfin M. Fallières, né le 6 novembre 1841, et qui est l'aîné, de trois jours seulement, du roi Edouard VII, né le 9 novembre 1841.

S. M. François Joseph II est, en même temps que le doyen d'âge, le doyen d'avènement des chefs d'Etat de l'Europe: empereur d'Autriche depuis le 2 décembre 1848, il monta sur le trône à dix-huit ans, l'âge du jeune roi du Portugal. On fêtera cette année le jubilé de ses soixante ans de règne.

Découverte d'armures de Croisés dans le Sahara

Les nomades Touareg qui parcourent le Sahara se prétendent les descendants des Sarrasins, contre lesquels Pierre l'Ermite et saint Bernard prêchèrent les croisades des XIe et XIIe siècles.

Un explorateur anglais, le lieutenant Boyd Alexander, vient de faire une découverte qui semble confirmer les prétentions de ces belliqueuses tribus. Il a retrouvé chez eux des armures, casques, gorgerins, cottes de mailles qui datent des croisades, et dont leurs ancêtres dépouillèrent autrefois les Croisés.

Si nous perdons la faveur d'un des grands du monde, nos parents et nos amis s'émeuvent, prient, s'agitent pour nous faire rentrer en grâce. Combien de pêcheurs perdent tous les jours l'amitié de Dieu, et encourent son éternel disgrâce! Qui est-ce qui n'en occupe dans leur famille? Quelles prières, quelles démarches fait-on pour eux? — O aveuglement! Lamentable aveuglement!

Le correspondant à Lisbonne du New-York Herald apprend d'une source des plus autorisées que, le jour même de l'attentat contre Carlos, on a découvert sous l'embarcadere du Tage une bombe qui devait éclater au passage du cortège royal.

Cet engin, muni d'une fusée, n'éclata pas, mais cette découverte et certains autres indices semblent démontrer l'existence d'un vrai complot, aux ramifications étendues.

Celui qui enseigne affirme ou nie, et l'affirmation ou la négation violent toutes les deux la neutralité. Il ne peut donc pas y avoir d'écoles vraiment neutres.